

Disparition des chèques : les personnes âgées, oubliées du tout-numérique



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/12/23/31003-20141223ARTFIG00289-disparition-des-cheques-les-personnes-agees-oubliees-du-tout-numerique.php>



Crédits photo : François BOUCHON/Le Figaro

FIGAROVOX/TRIBUNE - Christian Combaz se demande, avec la disparition des chèques qu'on nous donne pour imminente, si tous les esprits sont prêts à donner dans le virtuel absolu.



Christian Combaz est écrivain et essayiste. Son dernier livre, «Gens de Campagnol», est paru en 2012 chez Flammarion. Lire également ses chroniques sur son [blog](#)¹.

Après le minitel 1B, le tut-tut de la recherche téléphonique, le lève-vitres manuel dans les automobiles, la disparition du carnet de chèques paraît à première vue légitime mais elle désigne deux tendances fâcheuses et tristement corollaires.

La première est le mépris où l'on tient les 20 pour cent de la population qui n'ont qu'à suivre, en l'occurrence le plus souvent les personnes âgées, auxquelles nul n'a demandé leur avis avant de décréter que seuls la carte bleue ou le smartphone leur permettront de payer leurs achats ou leurs impôts.

Il est vrai que les moyens de paiement ne sont pas le seul domaine où les vieux n'ont plus voix au chapitre. Il y en a même tant d'autres que celui-là paraît mineur. Les jeux télévisés, dont ils sont les premiers clients, multiplient en ce moment les questions sur les albums de

Britney Spears² et les tubes de Phil Collins dont ils ignorent tout. Les dialogues des feuilletons sont non seulement entrelardés d'expressions qu'ils ne connaissent pas mais enregistrés d'une façon qui les rend inaudibles à la plupart d'entre eux. Parallèlement, la vie sociale ne cesse d'accentuer la complexité des procédures en tous domaines comme pour les convaincre de leur infirmité devant la modernité. A bien des égards on peut pourtant affirmer que c'est la modernité elle-même qui est infirme: en virtualisant les paiements, en généralisant les télé-déclarations de toute sorte et le commerce en ligne, dans la moitié des cas on ne simplifie rien du tout. On fait même le contraire. Il suffit pour s'en convaincre d'essayer de faire un cadeau à quelqu'un en utilisant le site de commerce en ligne auquel il est abonné, mais en payant avec sa propre carte bleue. Le paiement est enregistré, facturé, les dates d'envoi sont fixées, or trois heures après la commande, un courrier électronique avise le client âgé, qui croit avoir offert un téléphone à sa petite-fille, que la transaction sera annulée si elle n'envoie pas photocopie de son identité et de sa domiciliation par fax.

C'est l'une des principales objections que l'on entend lorsqu'on évoque la question avec les octogénaires qui vous demandent ingénument «Et si un jour ça ne marchait plus ?» Quand on y réfléchit, c'est une bonne question, puisque ce n'est pas exclu et que la réponse est de moins en moins évidente.

Par fax? Quel particulier a un fax de nos jours?

Quand le colis arrive, ce colis si pratique, si véloce, le facteur fait semblant de sonner mais il laisse un papier à la porte des vieux, selon lequel il faut aller le chercher à la poste . A la poste douze personnes attendent. Pour résilier quoi que ce soit, il faut déposer un recommandé, et donc se déplacer également, à moins qu'on ne pratique le recommandé virtuel, qui nécessite d'alimenter un compte Visa ou Paypal, pour lequel il faut décliner son identité, recevoir des confirmations par SMS et taper des captchas illisibles. Hélas par définition les vieux n'aiment guère des choses illisibles et parfois ils n'ont pas de portable, l'un expliquant l'autre. En cas de fraude, ce qui est assez fréquent, il faut déposer plainte à la gendarmerie . Encore un exercice très peu commode à 80 ans. On n'en finirait pas de dire pourquoi la simplification introduite par les nouveaux moyens de paiement et de contrôle se traduit par une complexification, une inquiétude accrues - donc une dépendance et une sujétion permanentes. Mais la principale dépendance, la principale sujétion, est celle que nous sommes en train de contracter, tous, à l'égard du virtuel. Il devient notre seule relation à la réalité. Déjà, si nous demandons cinq mille euros à la banque en espèces, cette soudaine irruption de la réalité physique dans la chaîne des paiements provoque un malaise. Nous avons le sentiment d'une opération vaguement illégitime. Mais surtout au moindre incident (électrique, d'ordre public, de panique boursière etc) le poids du virtuel est susceptible de bloquer le fonctionnement du réel de manière radicale. C'est l'une des principales objections que l'on entend lorsqu'on évoque la question avec les octogénaires qui vous demandent ingénument «Et si un jour ça ne marchait plus?» Quand on y réfléchit, c'est une bonne question, puisque ce n'est pas exclu et que la réponse est de moins en moins évidente.

Christian Combaz

Liens:

- 1 <http://christiancombaz.fr/>
- 2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/britney-spears>